

Rappel des bons gestes

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables.

Nous devons éviter les gaspillages.

Avec des gestes simples nous pouvons réduire notre consommation de 30%



Réparez toute fuite d'eau sans tarder



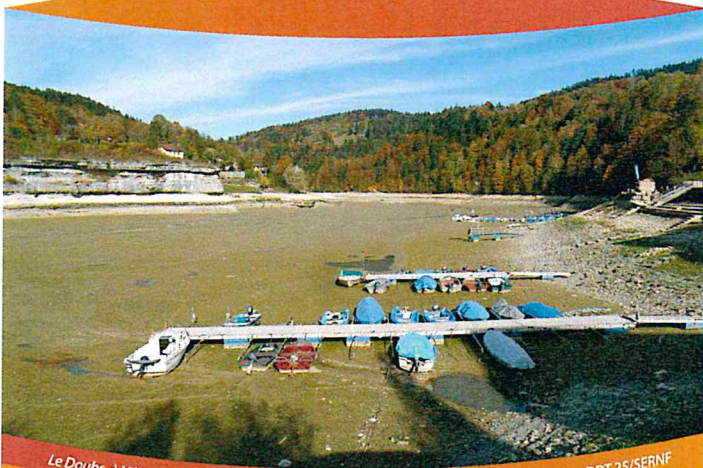
Privilégiez les douches aux bains



Installez des équipements sanitaires économes en eau

Pensez à constituer des réserves d'eau de pluie pour arroser votre potager et votre jardin

Économiser l'eau, c'est protéger la ressource mais c'est aussi réduire ses dépenses



Le Doubs à Villers le Lac (10/2018)

©DDT 25/SERNF

Pour en savoir plus



La Préfecture du Doubs

La Direction Départementale des Territoires

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT
www.afbiodiversite.fr

eaufrance

Service public d'information sur l'eau
www.eaufrance.fr

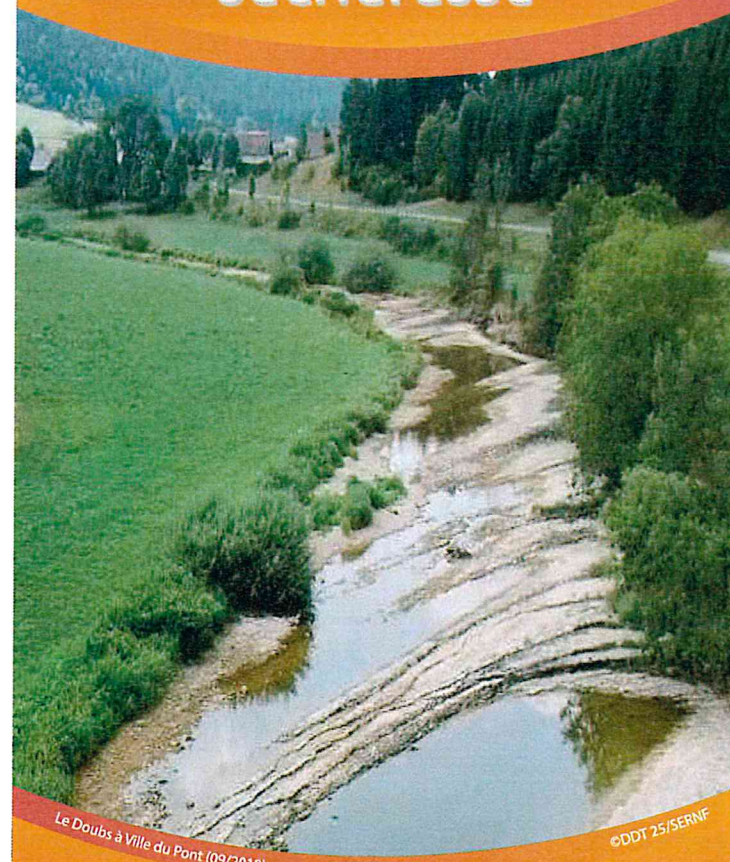
Les sites pour consulter les arrêtés de restriction d'eau, les secteurs concernés et les actualités liées à la sécheresse:

www.doubs.gouv.fr

propluvia.developpement-durable.gouv.fr

Direction Départementale du Doubs
Service Eau, Risques Nature & Forêt – Police de l'Eau
6, rue Roussillon - BP 1169
25003 BESANCON CEDEX
Téléphone : 03.81.65.69.44
Courriel : ddt-guichet-eau@doubs.gouv.fr

Alerte sécheresse



Le Doubs à Ville du Pont (09/2018)

©DDT 25/SERNF

En période de sécheresse l'arrêté de restriction des usages de l'eau permet de garantir la disponibilité de la ressource en privilégiant une gestion humaine raisonnée.

